



Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit : PATE DE DECAPAGE SOUDURE INOX
Ref.Nr.: BDS000858_2_20111129

Date de création/révision : 29.11.11 Version : 1.0
Remplace : BB30350

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

PATE DE DECAPAGE SOUDURE INOX
Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants - Dégraissants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Asemanrinne 13, 08500 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, B.P. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)
France:
Centres Antipoison et de Toxicovigilance
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE: 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Santé:	R34: Provoque des brûlures. R22: Nocif en cas d'ingestion.
Physique:	non-classifié
Environnement:	non-classifié

Autres dangers : non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient:

bifluorure d'ammonium
acide nitrique

Symbol(s) de danger :

C : CORROSIF



Phrases de risque (R) :

R34: Provoque des brûlures.
R22: Nocif en cas d'ingestion.

Phrases de conseils de prudence (S):

S1/2: Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3. Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
acide nitrique	7697-37-2	231-714-2	10-30	O,C	8-35	A
bifluorure d'ammonium	1341-49-7	215-676-4	<10	T,C	25-34	
Explication des notes						
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne						

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
acide nitrique		7697-37-2	231-714-2	10-30	Ox. Liq. 3, Skin Corr. 1A	H272, H314	A
bifluorure d'ammonium		1341-49-7	215-676-4	<10	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B	H301, H314	
Explication des notes							
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne							

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire appel à un médecin immédiatement
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver au savon. Faire appel à un médecin immédiatement
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Rincer la bouche avec de l'eau (ne pas avaler) Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	Symptômes: maux de gorge, toux.
Ingestion :	Nocif en cas d'ingestion. Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Provoque des brûlures Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Provoque des brûlures Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut dégager de la fumée nocive et toxique en cas d'incendie
Réagit violemment au contact de l'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées
Porter un appareil respiratoire

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la matière répandue avec de la terre ou du sable
Laver le site de déversement avec de l'eau et un détergent

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants - Dégraissants

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode		
----------------------	--------	---------	--	--

limites d'exposition professionnelle du CE:			
acide nitrique	7697-37-2	VLE	1 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgian			
acide nitrique	7697-37-2	VME	2 ppm
		VLE	4 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
acide nitrique	7697-37-2	VME	2.6 mg/m3
		VLE	1 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique :	Assurer une ventilation adéquate
Protection individuelle :	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
	Assurer une ventilation adéquate
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
	Masque antigaz (type ABEK)
la peau et les mains :	Porter des gants (néoprène)
les yeux :	Porter des lunettes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique :	Pâteux.
couleur :	Non connu.
odeur :	ACID Odeur perceptible.
pH :	1.5
Point/intervalle d'ébullition :	100-120 °C
Point d'éclair :	Non connu.
Vitesse d'évaporation :	Non applicable.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	2.33 kPa (@ 20°C).
Densité relative :	1.352 g/cm3 (@ 20°C).
Hydrosolubilité :	Soluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	Non connu.

9.2. Autres informations

COV:	0 %
-------------	-----

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Attaque les métaux

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées
Peut dégager de la fumée nocive et toxique en cas d'incendie

10.4. Conditions à éviter

gel
chaleur

10.5. Matières incompatibles

acides and alcalins
l'eau
Attaque les métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Ingestion :	Nocif en cas d'ingestion.
Contact avec la peau :	Provoque des brûlures
Contact avec les yeux :	Provoque des brûlures.

Donnés toxicologiques :

Pas de renseignements disponibles

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

non-classifié

Donnés ecotoxologiques:

Pas de renseignements disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Non applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Numéro UN : 3264

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (nitric acid, ammonium hydrogendifluoride solution)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 8

ADR/RID - Code de classification: C1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non

IMDG - Marine polluant: No

IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (E)

IMDG - Ems: F-A,S-B

IATA/ICAO - PAX: 818

IATA/ICAO - CAO: 820

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.

Directive 99/45/CE

Règlement (CE) No 1272/2008

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des phrase de risques: R8: Favorise l'inflammation des matières combustibles.

R25: Toxique en cas d'ingestion.

R34: Provoque des brûlures.

R35: Provoque de graves brûlures.

*Explication des mentions de danger: H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité.

Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

